

Préavis municipal n° 11/2015

Secteur Peyres-Possens - Conduite eau potable (EP) Village – secteur « Morandi »

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le jeudi 28 mai en présence de MM Michel Rosset et Claude-Alain Cornu, municipaux.

Ensuite de son étude pour la réalisation de la conduite d'eau potable (EP), reliant le village à la conduite « morandi » au lieu-dit « Le Champ Montaney », la Municipalité a décidé de procéder aux travaux.

Ceux-ci s'inscrivent dans la réalisation et la rénovation de l'ensemble des infrastructures de la commune.

Le coût total devisé se monte à Fr. 69'000.00, basé sur soumissions rentrées.

Les subventions devraient se monter à Fr. 17'890.-, soit env. 28%, selon un courrier estimatif de l'ECA. Montant non garanti, puisque défini une fois les travaux exécutés et contrôlés par l'ECA.

Nonobstant l'octroi de subventions (qui réduiraient le coût final), l'amortissement restera sur une période de 30 ans, ceci afin de respecter la stratégie définie pour ce type de réalisations.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire :

- d'autoriser la réalisation des travaux de construction de la conduite EP Village – secteur « Morandi », à Peyres-Possens ;
- d'accorder un montant de Fr. 69'000.00 pour la réalisation de ceux-ci ;
- de financer ces travaux pour un montant de Fr. 69'000.00 par la trésorerie courante ;
- d'amortir la somme de Fr. 69'000.00 sur une période de 30 ans, à raison de Fr. 2'300.00 par an, la première fois lors de l'exercice 2016.

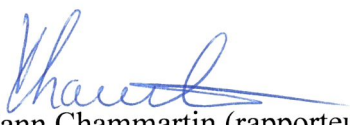
Montanaire, le 28 mai 2015

Corinne Favre

~~Thierry Gallandat~~


Jean-Maurice David


Jean-Luc Pidoux


Yann Chammartin (rapporteur)

Le rapport doit être remis impérativement au plus tard 48h avant le conseil

Bureau communal

Case postale 80
conseil@montanaire.ch

1410 Thierrens